

Réf: Dossier N° : 003595

Avis de constitution

SOCIETE « ATELIER SAANY (SPECIAL) » en

Siège social: Abidjan ABOBO, DOKUI lot 1078, ilot 112, section AC, parcelle 112, 01 bp 5754 abidjan 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 1er mars 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 23 mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « ATELIER SAANY (SPECIAL)» en

Objet: Achat, vente et installation de pièces détachées de taxi; Location de véhicule; Logistique et transport; Transfert électronique d'argent; Commerce général; Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet

Capital social: 10,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan ABOBO, DOKUI lot 1078, ilot 112, section AC, parcelle 112, 01 bp 5754 abidjan 01

GÉRANT: ANY JEAN-FRANCOIS

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-01630 du 26/05/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11724/GTCA/RC/2021 du 26/05/2021

Pour Avis

Le CEPICI

